

FORMATION SST FORMATION INITIALE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de permettre au futur SST d'intervenir face à un accident et agir en matière de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

PUBLIC

Ensemble des salariés de l'entreprise

METHODE PEDAGOGIQUE

exposés interactifs, démonstrations par le formateur, mise en situation d'accident de travail simulé

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable de tenir son rôle d'acteur de la prévention face au risque spécifique de transmission du COVID-19.
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Être capable de réaliser une protection adaptée.
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Être capable de secourir la/les victime(s) de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) .

ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Aucun

DUREE

14 heure, soit 2 jours

EFFECTIFS

De 4 à 10 personnes

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de fin de formation et certificat de sauveteur secouriste du travail

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail
Document de référence de l'INRS

TARIF

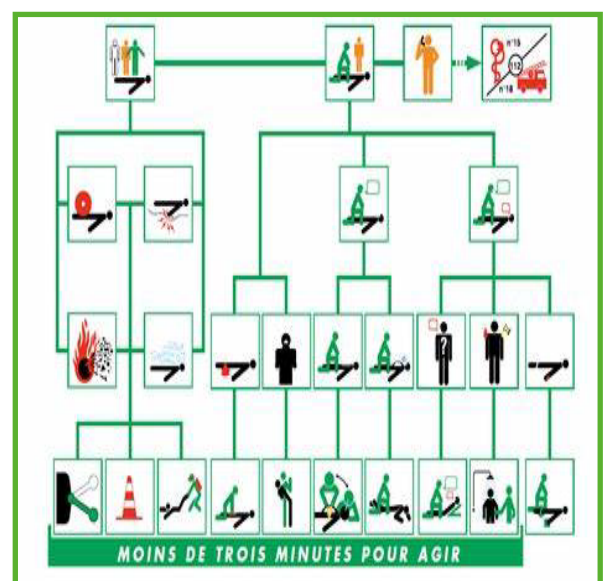
à partir de 250e / Stagiaire

ACCESSIBILITE

Formation accessible aux PSH, nous consulter

QUALIFICATION DES FORMATEURS

formateur SST certifié par l'INRS





PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique du SST

L'alerte et la protection des populations

- L'alerte à la population
- Réagir en cas d'attaque terroriste

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection
- Conduite à tenir face au risque de transmission du COVID-19
- Conduite à tenir si un cas de COVID-19 survient dans l'entreprise

Protéger

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger ou isoler le danger
- Les dégagements d'urgence

Examiner

- Déceler une urgence vitale
- Faire transmettre ou transmettre les informations aux secours

Faire alerter ou alerter

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

PARTIE PRATIQUE | 60%

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés. Face au risque de transmission du COVID-19, le respect de la distanciation et des mesures barrières reste la règle. Certains gestes ne seront pas pratiqués par les stagiaires.

Source : recommandations techniques pandémie COVID-19 - INRS/SST - 26-06-2020

La victime saigne abondamment

- Les saignements abondants
- Les gestes associés
- Cas particuliers (interrompre la circulation du sang du membre, corps étranger, saignement de nez, vomissements, rejets de sang par la bouche de type crachats...)

La victime s'étouffe

- L'obstruction grave ou partielle des voies aériennes
- Les gestes associés (pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes, etc.)

La victime se plaint de malaise

- La mise au repos
- Les signes du malaise
- L'AVC et l'accident cardiaque
- Le questionnement de la victime et des témoins
- L'alerte
- Les cas particuliers (prise habituelle de médicament ou de sucre, malaises provoqués par la chaleur)

La victime se plaint de brûlures

- Les différents types de brûlures
- Conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques
- Cas particuliers : les brûlures électriques, les brûlures internes par ingestion ou inhalation

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

- Les traumatismes (cou, tête, etc.)
- Les traumatismes de membres
- Stabiliser le rachis cervical

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- L'identification de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Le conditionnement du segment de membre sectionné

La victime ne répond pas, mais elle respire

- La vérification de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La PLS
- Les cas particuliers (le nourrisson, l'enfant, la victime présente des convulsions)

La victime ne répond pas et ne respire pas

- La prise en charge d'une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- La mise en œuvre d'un défibrillateur automatique externe (DAE)
- Les cas particuliers

Les mesures barrières et de distanciation physique seront rappelées à chaque ouverture de stage et le formateur veillera à leur application tout au long de la formation »